



SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA CORRÈZE



CORPS DÉPARTEMENTAL
DES SAPEURS-POMPIERS

Services opérations CTA/CODIS

N/Réf. : AV IP 21/003

Affaire suivie par le capitaine Alain VENEAU

☎ secrétariat : 05 55 29 64 60

✉ Courriel : ipollet@sdis19.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour 2021, le service départemental d'incendie et de secours de la Corrèze recrute des nageurs sauveteurs pour les mois de juillet et août afin d'assurer la surveillance des plans d'eau de la Corrèze et la sécurité sur la rivière Dordogne dont il a la charge.

Un des diplômes requis est :

- le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique,
- le Brevet de Maître Nageur Sauveteur,
- le Brevet d'Etat et d'Education Sportif aux Activités de la Natation.

Les candidats devront être vaccinés contre l'hépatite B et à jour de leur recyclage y compris pour le certificat de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE 1). Des sessions de rattrapage pourront être organisées avant la saison par le service départemental d'incendie et de secours de la Corrèze.

Le nombre de postes de saisonniers à pourvoir est fixé à 60.

Les lettres de motivation précisant vos disponibilités durant l'été 2021 accompagnées d'un curriculum vitae et d'une copie de votre diplôme, doivent être transmises en format pdf sur le site du SDIS de la Corrèze (https://www.sdis-19.com/Recrutements_saisonniers_2021/surveillants-de-baignade) avec les pièces listées ci-dessous avant le 1^{er} mars 2021 dernier délai à :

Monsieur le directeur départemental
des services d'incendie et de secours de la Corrèze
Avenue Evariste Galois
B.P. 107
19003 TULLE cedex